



Divorce franco algérien et mariage blanc

Par **slimane54_old**, le **19/07/2007** à **13:58**

Je suis français d'origine algérienne marié avec une algérienne en 2005, elle est venue en France en juin 2006, et je me suis rendu compte qu'elle ne m'a épousé que pour les papiers. Depuis Juin 2006, on a vécu que 4 mois ensemble, j'ai décidé de la quitter car j'en ai eu marre de cette mascarade alors que moi je l'aimais. Pour se venger elle a porté plainte pour violences conjugales (alors que je l'ai jamais frappé)contre moi afin d'avoir sa carte de 10 ans (elle a qu'une carte d'un an en tant que conjoint de ressortissant français) . Et maintenant elle a demandé le divorce en France. Moi de mon coté étant marié en Algérie, j'ai demandé avant elle le divorce labas.

Suis je obligé de divorcer en France sachant que j'ai lancé le divorce en Algérie et que je peux transcrire le divorce a nantes?

Le fait qu'elle demande le divorce est il pour elle une bonne chose pour avoir ses papiers auprès de la Prefecture?

Franchement je vis l'enfer depuis qu'elle est en france alors que je l'aimais sincèrement, elle me fait du mal juste pour ses intérêts "les papiers".

Par **foufou69_old**, le **23/11/2007** à **20:09**

bonjour cher cousin je voulais juste te dire que ce n'est pas évident mais crois moi que c très dure de jouer avec les filles de famille .

Par **kamylia_old**, le **28/11/2007** à **19:39**

bonjour
est ce possible de savoir
comme vous aviez commencé le divorce en algérie et votre femme a demandé le divorce en
france le qu'elle qui était validé car j'ai le même problème merci d'avance

Par **khad_old**, le **13/12/2007** à **15:12**

bonjour slimane,
je me permets d'écrire pour te dire que je vis le même enfer que toi mais c'est plutôt l'ex
femme de mon futur mari qui reviens c'est une fille du bled et qui fait galère j'ai peur car le
procureur desir elui écrire pour accepter le divorce en france pourquoi j'en sais rien
mais sache que la patience mène à la victoire et que si tu peux te débarrasser d'elle vas-y fonce

Par **papou77**, le **25/01/2011** à **12:24**

Bonjour Slimane,

Je suis dans la même situation que toi 4 mois de vie commune mais c'est elle qui est partie,
est-ce que t'as pu transcrire le divorce Algérien .